

« Les échanges avec des collègues à midi, ça manque »

Du sondage sur notre site internet, il ressort que les salariés approuvent le fait d'être autorisés à prendre leur repas sur leur lieu de travail. Même si certains se sentent plus isolés, ou pas vraiment rassurés.

Parmi les 32 salariés et employés qui ont répondu au sondage sur notre site internet, près des deux tiers approuvent le fait qu'il soit désormais autorisé de prendre sa pause repas dans un espace de travail. D'autres ne se sentent pas concernés... parce qu'ils le faisaient déjà. « Entre manger dans un espace dédié où la jauge n'est pas toujours respectée et encore moins le port du masque, et manger à mon poste de travail, le choix est vite fait », résume un salarié strasbourgeois d'une « très grande entreprise ».

Le fatalisme domine chez cet autre employé d'un bureau d'études à Strasbourg selon lequel, de toute façon, « les entreprises ne respectent pas le protocole qui oblige les salariés à rester en télétravail ». Ou cette personne vulnérable, en poste dans une banque bas-rhinoise, qui fait le choix de ne plus boire ni manger ailleurs que chez elle. « Il est hors de question d'enlever le masque, même deux minutes ! On s'y



Un plateau-repas livré en entreprise pour une pause rapide.

Photo
L'Alsace/
Vanessa
MEYER

habitude. Des choses ont changé, en bien et en moins bien, mais on ne reviendra plus à la vie d'avant », philosophe-t-elle.

Les cantines, « des lieux à risques »

Pour certains, les restaurants d'entreprise sont des « lieux à risques ». Un ancien intérimaire de PSA à Mulhouse préférerait déjeuner dans

sa voiture plutôt qu'au réfectoire, considérant que les conditions sanitaires étaient insuffisamment respectées dans l'usine, en particulier la distanciation sociale. « Il n'y avait pas de contrôles ! Bosser à la chaîne, ce n'est pas un travail facile et c'est en plus dévalorisant de ne pas pouvoir manger en toute dignité et sans risque pour sa santé. »

Notons que, pour des syndicalistes sur le site, un manque de distanciation sociale a pu être ponctuellement observé lors d'un changement d'équipes. Quant à la direction, elle s'étonne et rappelle qu'un « protocole sanitaire rigoureux » est appliqué et vérifié chaque jour, et qu'en outre le self-service est aussi fréquenté qu'avant la pandémie.

S'agissant du nouveau décret, « cela permet aux employeurs d'être protégés », avance un autre Bas-Rhinois, qui travaille dans l'industrie du bâtiment, tout en regrettant de ne plus avoir « d'autre choix que de manger un sandwich au bureau ou sur le chantier ». « D'habitude, on allait au restaurant. Les échanges avec des collègues ou des amis à midi, ça manque. On n'a plus de coupure, on bosse tout le temps.

Ça commence à peser », note-t-il.

Cet employé de mairie haut-rhinois ne dit pas autre chose. « J'ai la chance d'être seul dans un bureau. Je peux me relaxer plus que d'autres, je suis au chaud, c'est mieux que de manger dans une estafette ! Mais ce n'est pas l'idéal. Depuis qu'on est confiné pour la pause repas, même si on ne travaille pas, on est constamment dans le même univers. Il fallait légaliser, cette évolution est essentielle, mais elle isole encore plus les salariés. » Même lorsqu'il existe un espace de restauration, poursuit-il, « on ne peut pas tous y aller, le nombre de chaises a été réduit. »

Résultat : « Avant, il y avait une proximité même avec des collègues qu'on ne voyait pas souvent, il y avait un mélange avec la hiérarchie. Je ne dis pas que ça libérerait toute la parole, mais les gens discutaient entre eux. Aujourd'hui, il y a moins de monde au bureau et, même quand on y est, les rapports sociaux sont limités. Il y a vraiment une frustration. Je crois que ça nous affaiblit tous psychologiquement. »

Des repas sur un plateau

Fermés depuis des mois, les restaurants se cherchent de nouveaux débouchés, de quoi contenter les salariés contraints de manger au bureau. Le Parc de Modenheim, à Illzach, entre autres, multiplie ainsi les livraisons de plateaux et de paniers repas, et ce d'autant plus qu'il s'était déjà lancé en 2019 sous l'entité Plateaux Plaisir, à l'occasion de formations ou de réunions professionnelles. « On était structurés d'un point de vue logistique, notamment pour la gestion des commandes », précise Alexis Huffschmitt, le fils des fondateurs de l'établissement. L'activité, qui représentait la moitié des gains du Parc, à côté de l'accueil de fêtes de famille ou de séminaires désormais à l'arrêt, a ainsi encore pris de l'ampleur. « On tourne bien en ce moment. Entre septembre et novembre, c'était un peu fluctuant. Depuis décembre, on a rattrapé notre chiffre d'affaires et même fait un peu plus en janvier qui est habituellement calme. » Une belle compensation, mais pas au point de faire oublier la baisse d'activité de l'année 2020.

Catherine CHENCINER